



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 OCTOBRE 2020.

Monsieur Le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur les comptes-rendus de la séance ordinaire du 7 septembre 2020 et de la séance extraordinaire du 21 septembre 2020.

Aucune remarque n'ayant été faite, les comptes-rendus ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉLIBÉRATIONS :

- ☞ Prend acte de l'installation de Monsieur LEPILLIEZ Philippe en qualité de conseiller municipal, suite à la démission de Madame RENAUD Marine, et précise que le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et transmis en Préfecture.
- ☞ Désigne, après un vote à main levée, Monsieur LEPILLIEZ Philippe pour siéger au sein des commissions bâtiments-camping-stade-cimetière et voirie-fossés-électrification.
- ☞ Emet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale unique pluriannuelle de prélèvements d'eau présentée par la Chambre d'Agriculture des Pays de Loire en qualité d'Organisme Unique de Gestion Collective soumise à enquête publique du 27 août 2020 au 30 septembre 2020 inclus.
- ☞ Adopte les termes de la convention d'honoraires proposée par la SAS even structures pour un montant de 1 215 € HT, soit 1 458 € TTC, portant sur la rédaction des pièces écrites du marché de travaux de renforcement de charpente existante de la salle Pierre Desproges (suite au diagnostic élaboré par cette même société).
- ☞ Sollicite une subvention au titre de l'appel à projet « Label Ecoles Numériques 2020 » auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale pour financer le projet numérique à l'école maternelle comprenant la fourniture et l'installation d'un tableau blanc interactif tactile associé à un vidéoprojecteur et un PC portable pour une dépense globale de 4 748 € TTC.
- ☞ Accepte la proposition commerciale du prestataire BERGER LEVRAULT pour un montant global de 2 052 € TTC portant sur le remplacement d'un ordinateur au secrétariat de mairie (poste serveur) et différentes prestations sous forme d'abonnements annuels reconductibles (achat ordinateur complet : 986 € HT – abonnement et maintenance Microsoft : 164 € HT – maintenance du système de



- sauegarde selon un abonnement annuel : 185 € HT – prestations d'installation et paramétrage : 375 € HT).
- ☞ Décide de mettre gracieusement à la disposition de Madame Nathalie MESTRE, représentant l'école de danse classique de Restigné, la salle Pierre Desproges, tous les jeudis de 17h30 à 19h30, à compter du 8 octobre, pour une durée indéterminée.
 - ☞ Accepte de mettre gracieusement à la disposition de certaines associations la salle Pierre Desproges :
 - Harmonie musicale Benais-La Chapelle : tous les vendredis soirs de 20h30 à 23h, avec effet au 2 octobre 2020.
 - Brass Band en Pays Bourguellois : une fois par mois le jeudi de 20h30 à 22h30 à compter du 15 octobre 2020.
 - Ecole de musique de Benais : tous les lundis de 16h à 20h45, tous les mardis de 16h à 20h et tous les samedis de 10h à 11h (pour les percussions) et tous les mercredis de 18h à 19h (pour le petit orchestre), à compter du 5 octobre 2020.
 - ☞ Approuve les termes de la convention de mise à disposition de personnel concernant Madame Marie KERGALL, pour exercer les fonctions d'intervenante musicale en milieu scolaire avec effet au 16 septembre 2020 pour une durée d'une année ; la durée d'intervention de M^{me} KERGALL sera d'une heure quarante-cinq minutes hebdomadaire (1/2 h pour les PS-MS, 1/2 h pour les GS-CP, 3/4 h pour les CE1-CE2) ; l'intervenante sera rémunérée par la municipalité de Benais et la commune de La Chapelle remboursera à la commune de Benais le montant total de la rémunération (salaire + charges sociales), sur la base de 30.91 €/heure.
 - ☞ Entérine les tarifs de l'école de musique Benais – La Chapelle sur Loire – Saint Nicolas de Bourgueil pour l'année 2020-2021 tels qu'ils ont été approuvés par la commission musique (tarifs consultables en mairie – pas de changement par rapport à l'année 2019/2020).
 - ☞ Accepte le devis de l'entreprise COLAS – 37390 METTRAY pour des travaux d'enrobé rue de Beaulieu, les Sables de Beaulieu et rue Malesse pour un montant global de 34 205.59 € TTC.
 - ☞ Décide de verser une subvention complémentaire d'un montant de 92 euros à l'association des Bateliers des Vents d'Galerne relative au remboursement de quatre sorties Loire Gourmande offertes par la municipalité lors du Banquet des aînées du 1^{er} mars 2020.
 - ☞ Désigne Monsieur Paul GUIGNARD correspondant défense communal chargé d'une mission d'information et de sensibilisation de ses concitoyens aux questions de défense ; il sera également l'interlocuteur privilégié des autorités militaires au niveau départemental.
 - ☞ Désigne Monsieur Paul GUIGNARD et Monsieur Sylvain GOLDNEY afin de représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au sein de la CCTOVAL (CLECT).



QUESTIONS DIVERSES :

Comptes-rendus des réunions diverses :

- ☞ Entrevue du 8 septembre avec le CAUE 37 (Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement) et le Conservateur des Monuments Historiques concernant une suggestion de travaux subventionnables à envisager à l'Eglise ; un rapport de visite sera établi et une expertise déterminant la priorité des travaux pourra être engagée si la municipalité le souhaite.
- ☞ Réunion du SMIPE du 8 septembre portant, entre autres, sur l'élection du Président et des vice-présidents.
- ☞ Commission musique du 9 septembre portant sur les tarifs de l'école de musique et l'organisation des portes ouvertes du 12 septembre.
- ☞ SIEIL 37 – Elections président, 12 vice-présidents et bureau du Comité Syndical.
- ☞ Projet mobilité territorial Avoine/Port-Boulet (15/09) – une réflexion sera menée sur le séquençage des feux tricolores à optimiser afin de fluidifier le trafic routier – projet de création d'un giratoire au niveau de l'accès nord du CNPE – comptages au carrefour de Port-Boulet – une étude de faisabilité est programmée pour être examinée lors d'une prochaine réunion courant décembre.
- ☞ Assemblée Générale de l'AMIL 37 (Association des Maires d'Indre-et-Loire) du 17 septembre – élection du Président : Monsieur Cédric DE OLIVEIRA).
- ☞ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (19/09) – réunion du Comité Syndical – élections diverses (membres du Bureau – Président – vice-présidents).
- ☞ PNR – journée technique consacrée aux tiers-lieux, nouveaux espaces créés entre lieux de travail partagés, de créativité ou de services permettant à leurs utilisateurs de trouver des solutions alternatives au fonctionnement traditionnel (co-working, jardins partagés, épiceries associatives...)
- ☞ Matinée RH consacrée « Elus employeurs » (22/09) en collaboration avec l'Association des Maires d'Indre-et-Loire et l'antenne départementale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) afin d'informer les élus de leur rôle en tant qu'employeur public et de leur présenter les missions du Centre de Gestion, de l'AMIL et du CNFPT.

Commissions communales :

- ☞ Commission communication (24/09) – bulletin trimestriel en cours de réalisation – devis en attente pour l'élaboration du bulletin municipal annuel.
- ☞ Commission voirie (30/09) – projet d'implantation de deux panneaux STOP rue Brûlée (sens nord-sud et sud-nord) à l'intersection avec la



rue de la Petite Motte – un panneau STOP rue du Docteur Verneau à l'intersection avec la rue des Déportés (accord du Service Territorial Aménagement Nord Ouest à confirmer) – deux panneaux STOP rue des Gravets à l'intersection avec la rue des Parfaits dans le sens Est-Ouest et Ouest-Est hors agglomération – un panneau STOP rue de la Martinière (à revoir en commission).

Informations diverses :

- ☞ Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier adressé en mairie par une administrée concernant la végétation grandissante sur le perré de la digue située dans le bourg ; une demande d'intervention pour une dévégétalisation, à court terme, du perré du Bourg jusqu'au Port d'Ablevois a été formulée auprès de la DDT Fluviale.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 1^{er} octobre avec M^{me} SEIGNEURIN du service instructeur urbanisme à Ambillou portant sur les constructions réalisées sans autorisation, la rédaction de procès-verbaux dans le cas de construction illicites et la taxe d'aménagement.
- ☞ Madame MUREAU Nicole informe le Conseil Municipal que le déplacement de l'armoire électrique du Système d'Alerte et d'Information aux populations (S.A.I.P) sera programmé prochainement par les services préfectoraux afin d'enrayer les dysfonctionnements récents de la sirène.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h45.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 2 Novembre 2020 à 20h30.**